présidents des Clubs sont priés de préparer leur calendrier des concours et démonstrations qu'ils feront dans l'année 1939, ceci afin d'établir le calendrier officiel de tous lesc lubs qui aura lieu le 12 février, ainsi que la cotisation annuelle de chaque club. Les nouveaux clubs sont invités à s'inscrire à la même date.

JEUX DIVERS

FLÈCHETTES. — Chez Berbe (300, rue des Trois-Pierres) — Dimanche, à 17 h., grande partie J. Barbe contre Raymond de Roubaix.

— Un championnat du Nord de fléchettes est organisé chez A. Duqueane, 99, rue de la Maicense et chez R. Dewasch, 65, rue du Chêne-Houpline.

Tout joueur participant au Championnat devra s'inscrire moyennant la somme de 5 fr. Les prix seront de 200 fr. garantis au premier et une breloque de la ville. Le reste des prix sera partagé d'après les mises.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 13 février. Le Championnat commencera le 19 février dans les postes ci-dessus, de 9 h. jusqu'à 19 h. et se joeura en 6 de 11.

Les joueurs peuvent disposer de leur jeux de fléches.

CONTRE LE VOL assurez votre vélo. LOISEAU
43, rue de la Gare - Roubaix - Tél. 340.67.
4016

PARTIS POLITIQUES

— PARTI RADICAL JACOBIN CAM. PELLETAN (Groupe Gustave Dron). — Permanence tous les mercredis, de 18 à 19 h., à l'Emulation, rue de la Latte, renseignements gratuits sur tout dossier.

Continuation de la vente de la brochure L'Action Humaine au prix de 1 fr. On la trouve également chez tous les membres du Comité de Tourcoing.

ETAT CIVIL

Naissances. — Marie-Paule Helle, rue Balzac, 13 ; Joseph Brunin, rue Houchard, 11 ; Nicole Moerman, rue des Cinq-Voies, Cité Cambresienne, 2.

Publications. — Jules Polveche, peintre, rue Stephenson, 14, et Yvonne Vandieste, doubleuse, rue du Beau-Laurier, 36 ; Etienne Iles, houilleur à Lens, et Wanda Popiers, vendeuse, rue de Lille, 16 ; Charles Brouillo, chauffeur d'autos, rue de Normandie, 46, et Madeleine Delepoulle, soigneuse, rue Auber, 61.

Décès. — Clotilde Remy, 93 ans, s. p., veuve Englebert Chaf et, rue de Lille, 121 ; Léonard Menagels, 69 ans, s. p., rue de Lille, 121 ; Valentine Pilliert, 33 ans, s. p., rue de l'Yser, 32 ; Emile Kestelpot, 14 ans, s. p., rue du Chêne-Houpline, 368.

ECONOMISEZ 40 à 60 %
en achetant directement de l'USINE chez vous !
VOYEZ CHEZ
LERUSTE DESSINATEUR FABRICANT
61, rue Saint-Jacques prolongée (Ne pas confondre avec nous trouverez le plus grand choix. Usine moderne 85-45, rue d'Annecy, à TOURCOING.
Demande bons Voyageurs pour régions Est et Somme
5312

HALLUIN

La Journée du Dimanche

Etat Civil : Ouvert de 9 à 11 h.

Pharmacien de garde : M. Gabriel Pourbaix, rue de la Gare.

Médecin de service : M. le docteur Degui, rue de Lille.

Mutilés du travail : Café Delattre, 21, rue Henri Ghesquière, permanence à 11 h.

Football : Doivy local à 14 h. au parc Municipal des Sports, rue de l'Abattoir. Sport Halluinois Hallu-Lancis 1A contre Olympique Sporting Halluinois 1A.

LES FUNERAILLES DE LA SECONDE VICTIME DE L'ACCIDENT D'AUTOBUS DE RONCQ

C'est au milieu d'une grande affluence qu'ont lieu, samedi à 9 h., en l'église Saint-Hilaire les funérailles de Mme Marie Deniusscheur, 33 ans, décédée des suites des nombreuses brûlures reçues lors du tragique accident d'autobus survenu à Roncq-Pied-de-Bœuf le samedi 14 janvier et dont nous avons relaté en détail les circonstances.

Le corps de cette deuxième victime avait été ramené de l'Hôpital de Tourcoing à son domicile à Halluin, 27, Cité Louise Michel, dans l'après-midi de vendredi.

Précédant le corbillard on remarquait la couronne offerte par MM. Masurel, de Tourcoing et une plaque offerte par le personnel ouvrier de cette importante firme, dont faisait partie la défunte.

Dans l'assistance, nous avons noté la présence de MM. Jacques père et fils ; Fermaut et Edmond Masurel, employeurs de la victime ; Vandeputte, directeur de cette importante délégation ouvrière de Lille ; MM. Joseph Declercq, président du groupe des Mutilés ; Achille Descamps, président de la « Concordia-Harmonie » ; Léon Waloron, administrateur-économe de l'Hospice ; Louis Deprez, vice-président des Archers de la Saint-Sébastien ; Paul Herman, président des « Médaillés du Travail » ; Valentin, président du groupe des A.A.C. etc...

Après la cérémonie religieuse le corps fut conduit au cimetière d'Halluin. Chemin de Seclin.

Soirée récréative — Ce dimanche après-midi, au local de la J.O.C., rue de la Gare, est organisée une soirée récréative avec un programme attrayant. Rideau à 16 h. 30.

Amicale des Directeurs et Employés. — Assemblée le samedi 11 février, à 19 h. Foyer de la Paix, sous la présidence de M. Levy. Au cours de cette réunion un souper amical agrémenté d'une partie récréative sera offert aux amicalistes.

Etat Civil. — Naissance : Thérèse Saint-Venant, 15, avenue de l'Hôpital.

RONCQ

A la Commission Administrative de l'Hospice. — M. le Préfet du Nord vient de renouveler le mandat de M. Albert Loridan à la Commission Administrative de l'Hospice jusqu'au 31 décembre 1942. M. Albert Loridan exerce ces fonctions d'Administrateur depuis 1937.

Football. — Ce dimanche 29, l'Etoile Sportive Roncquoise 1 A se rendra à Wattrelos pour y rencontrer l'équipe locale. Les supporters qui désirent faire le déplacement se rendront chez M. Hornain, Café de la Bascule, d'où le départ de l'autobus se fera à 13 h.

Equipe 1 B contre équipe correspondante de Wattrelos au terrain municipal de Roncq à 10 h.

Au Stade Municipal. — Ce dimanche 29 match de championnat : Sport Ouvrier Roncquois 1 A contre R.C. Wambrechies. Coup d'envoi à 14 h. 30.

A l'Etoile Sportiva Roncquoise. — Les membres du Club et les supporters apprendront avec plaisir que M. Marcel Verhulst, demeurant rue Henri Barbusse, un des meilleurs équipiers 1 A de l'E.S.R., actuellement soldat à Thionville, vient d'être sélectionné dans le Championnat de France Militaire.

M. Verhulst est le fils de M. Henri Verhulst, bien connu à Roncq, membre de la Commission de la « Philharmonie Roncquoise », ancien président de la Commission des Fêtes de la rue des Chats-Huants.

MOUVAUX

La Journée du Dimanche

Hôtel de Ville : permanence de 9 h à 11 h. pour l'Etat Civil.

Commissariat de police : permanence de 8 h. à 12 h. et de 14 à 18 h.

Pharmaciens de garde : MM. Decreme, rue St-Jacques, 51 à Tourcoing et Montignie, rue de Dunkerque, 112, à Tourcoing.

M. V. Lefebvre est promu officier du mérite agricole

Nous apprenons la nomination au grade d'Officier du Mérite Agricole de M. Victor Lefebvre, horticulteur à Mouvaux, 149, rue de Roubaix.

Fils et petit-fils d'horticulteur, installé depuis de nombreuses années à Mouvaux, M. Lefebvre est sympathiquement connu des Mouvallois. Membre des sociétés d'horticulture de la région où il figura souvent dans les jury, il fait parti notamment des Synd cats. Promu Chevalier le 23 février 1932, il est titulaire de nombreuses médailles d'argent, d'or et de diplômes remportées dans les différentes expositions et concours de la région. Il était mis notamment hors-concours pour les environs.

Ses nombreux amis se réjouiront de la belle distinction dont il vient d'être l'objet.

Vol de vélo. — Une plainte a été déposée auprès de M. Muthen, commissaire de police, par M. César Denie, demeurant rue Galliéni, 38 qui a déclaré que vendredi soir, vers 18 h., un inconnu avait dérobé sa bicyclette déposée en face de chez lui. Une enquête est ouverte.

Etat Civil. — Décès : Marie-Louise Coudeville, femme Truoart, 58 ans, rue Jean-Bart.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Chambre départementale d'Agriculture. — Le Maire informe les électeurs à la Chambre Départementale d'Agriculture que des élections auront lieu à la mairie, le dimanche 5 février. Le scrutin sera ouvert de 8 h. à 16 h. et en cas d'un second tour il sera ouvert le 12 février aux mêmes heures.

Football. — Union Sportive des Cheminots Tourquennois : équipe 1A contre U.S. Etalres à 14 h. 30, au Stade Municipal, rendez-vous chez Fevier, à 13 h. 45. Equipes 1B et 2, voir convocations.

Etat civil. — **Décès** : Sylvain Smis, 61 ans, rue du Coq Chantant 6 ; Julien Delevoye, 74 ans, rue de Tourcoing 35.

LINSELLES

Caisse d'Epargne. — Aujourd'hui dimanche, séance de 10 h. à 11 h. 30, à la Mairie.

Chiffre d'affaires. — Perception sur le chiffre d'affaires, ainsi que sur les licences et les stocks, lundi 30, à la Mairie, aux heures habituelles.

Pigeons voyageurs. — Le recensement des pigeons voyageurs a donné les résultats suivants : sur 61 propriétaires, il y a au total 898 pigeons, dont 470 entraînés et 428 non entraînés.

Football Club de Linselles. — Le Stade de la Vignette sera ce dimanche 29, le théâtre d'une belle rencontre de football qui opposera les équipes 1A du F.C. Linselles et de l'U.S.M. de Croix.

L'Union Sportive de Croix, dont c'est la première année en championnat du Nord, est actuellement classée 2e et n'a subi qu'une seule défaite cette saison, précisément de la part de Linselles, qui gagna à Croix par 2 buts à 0. Aussi le jeune équipe de Croix aura à cœur de racheter cette défaite. Coup d'envoi à 14 heures 30.

Equipe 1B, match amical contre l'équipe hor championnat du C.A. Les Jeunes de Roubaix à Roubaix à 9 h. 45 ; équipe Union de Flandre, match de championnat contre l'équipe 1B du Football Club Tourquennois a Tourcoing à 14 h. 15.

Etat Civil. — Naissances : Paul Six, rue Foch, 8 ; Thérèse Delporte, cité Sainte-Marie, 55 ; Béatrice Billiard, Le Blaton.

Publication : Paul Leplat, tisserand et Hélène Pollet, ouvrière de filature.

BOUSBECQUE

Aux Artisanes et Artisans. — Le Comité d'Action Artisanale de Tourcoing organise une permanence dans une salle de la Mairie, le lundi 30 janvier, de 8 h à midi et de 14 à 16 h., pour les conseils sur déclarations fiscales et autres. M. Boutry, secrétaire, sera de service.

LES NOCES D'OR DES ÉPOUX DUPOND-LUCHEZ

ILS ONT ÉTÉ REÇUS A L'HOTEL DE VILLE

Cinquante ans de vie commune dans une loyale affection, cinquante ans de labeur noblement consenti dans la joie du travail quotidien en faveur d'une famille à élever, c'est ce qui fut célébré hier à l'Hôtel de Ville de Lille, comme il convenait que cela fut.

M. Charles SAINT-VENANT, député-maire de Lille, avait tenu à accueillir lui même les époux DUPOND-LUCHEZ.

M. Charles SAINT-VENANT, Député-Maire de Lille, ayant à ses côtés : M. et Mme DUPOND-LUCHEZ, les jubilaires. (Ph. Réveil)

Il était entouré de MM. L. MASSON, député-adjoint au Maire de Lille ; Richard COOLEN, adjoint au Maire, également ; BOUR, CORBU, conseillers municipaux, RYCKEBUSCH, chef du service des fêtes.

La réception des jubilaires, entourés d'une partie de la famille, à laquelle s'était joint M. DESIRE, patron du restaurant-café du « Métropole », où est employée depuis 10 ans, Mme Dupond-Luchez, eut lieu dans la salle des Mariages.

M. Charles SAINT-VENANT, au nom de tout le Conseil municipal félicita les jubilaires, retraçant leur carrière de travail.

A M. Dupond, il dit : « Depuis 1894 vous habitez la cité de Lille, et pendant 41 ans, vous avez travaillé comme lattier aux établissements Thomas, rue Gery Legrand.

A Mme Dupond, il rappela : « Pendant 27 ans, vous avez tenu un stand de l'établissement « A l'Huitrière » sur la Grand Place, en dépit de la rigueur des saisons. Depuis dix ans, vous êtes employée à l'établissement du « Métropole », dont le patron, donnant un bel exemple de solidarité affectueuse vis-à-vis de son personnel, a tenu à être présent ici à cette cérémonie qui vous honore.

En terminant, M. le Maire, souhaite que la vie de travail de M. et Mme Dupond-Luchez serve d'exemple à beaucoup. Il formula le vu de pouvoir célébrer dans dix ans les Noces de Diamant des ces braves gens. Puis, M. Charles SAINT-VENANT afrit des fleurs à Mme Dupond, remit la médaille de vermeil de la Ville de Lille et un joli cadeau à M. Dupond. Pour terminer, on prit les vins d'honneur.

A la sortie de la salle des Mariages, de nombreux couples qui venaient contracter mariage devant l'adjoint à l'Etat Civil M. Richard Coolen, attendaient avec sympathie le départ des jubilaires. Ils leur sourirent joyeusement. Nous leur souhaitons à tous le bonheur de cinquante années d'union, dans la joie de travailler côte à côte.

A la sortie de l'Hotel de Ville M. et Mme DUPOND-LUCHEZ et leur famille se rendirent à l'Hôtel Métropole où un vin d'honneur, un dîner succulent, leur fut offert par M. Désire, patron de l'établissement où travaille depuis de nombreuses années Mme Dupond. Tout le personnel du « Métropole » s'était joint à son patron pour fêter les jubilaires, auxquels un cadeau fut offert. Il avait été acheté avec le produit d'une collecte générale qui témoigne l'estime de tous à ces braves gens.

Mouscron possèdera bientôt une magnifique piscine

UNE PARTIE DU CHANTIER. (Ph. Egalité)

La ville de Mouscron, à de nombreuses réalisations menées à bien au cours de ces dernières années, ajoute maintenant la construction d'une piscine de natation.

L'administration communale a adopté le bassin couvert et chauffé pour de multiples motifs, notamment :

Alors qu'un bassin ouvert se prête admirablement bien pour les compétitions sportives, qui ont toujours lieu en bonne saison, il a l'inconvénient d'être inutilisable durant 8 à 9 mois de l'année à cause de notre climat froid. Le bassin couvert et chauffé est ouvert toute l'année ; il se prête admirablement pour apprendre la nage aux écoliers qui, tous les 8 ou 15 jours peuvent venir régulièrement prendre leurs leçons de nage.

Une fois que l'enfant sait nager, c'est un client sûr de la piscine lorsqu'il aura quitté les bancs de l'école, ce qui contribuera largement à assurer le budget de l'exploitation.

La piscine ouverte n'est accessible que de juin à septembre ; durant cette période il y a 2 mois de vacances et un demi mois de compositions scolaires, de sorte qu'il ne reste guère de temps de disponible aux enfants pour apprendre à nager.

L'idée de l'administration communale serait de réserver le bassin de 9 h. à 11 h. 30 du matin aux élèves des écoles. Elle espère ainsi que très rapidement toute notre population scolaire saura nager, ce qui constituera un progrès notable pour notre jeunesse.

LE CHOIX DE L'EMPLACEMENT

La piscine se construit en partie, sur l'ancien emplacement de la gare du vicinal de l'Ours.

Notre choix s'est arrêté sur cet emplacement à cause de sa situation magnifique au centre vital de la commune, à arrefour de toutes les lignes de tramways électriques, rues de grande communication, etc... Nous croyons que c'est l'emplacement le plus propice pour l'installation projetée, puisque situé à peine à 200 mètres de la grande Place et de l'Hôtel de Ville.

DESCRIPTION DE LA PISCINE

L'entrée de la piscine se fera sur la Place de l'Ours, coin de la rue de la Pépinière et de la Nouvelle rue qui rejoindra la rue Sainte-Germaine. Le hall d'entrée comprend la caisse, 2 postes sur cabines du rez-de-chaussée, 2 escaliers menant aux cabines de l'étage, un bureau pour directeur et un accès au garage de vélos.

Le rez-de-chaussée comprend 83 cabines, l'étage également, soit au total 166 cabines de deshabillage

Il est prevu 20 douches, une salle de vapeur et une salle de sudation. 12 salles de bain et un garage permettant le dépot de 75 vélos

En sous-sols est prévu la chaufferie, l'installation de filtrage et de régénération de l'eau de la piscine.

La piscine proprement dite mesurera 12 × 25 mètres ; la profondeur de l'eau en temps normal variera de 0 m. 70 à 3 m. 25 ; le niveau de l'eau pourra être remonté de 0 m 50 lors de fêtes sportives.

Au-dessus de l'entrée il est prévu une habitation pour le directeur de l'établissement de bains.

LILLE

UNE RÉUNION A LILLE du Comité National de Propagande pour la reprise du Bâtiment

Un nombreux auditoire a écouté avec intérêt l'exposé de M. Samama sur le nouveau régime des bonifications d'intérêts

Le Comité National de propagande pour la reprise du Bâtiment a organisé, hier, à Lille, une splendide réunion.

Lorsque le président, M. Joncquet, président de la Fédération des Entrepreneurs, ouvrit la séance à 15 h., la salle du Conservatoire était remplie par un public extrêmement nombreux.

M. Samama, directeur au ministère de l'Economie Nationale, devait en effet faire un exposé sur « Les avantages accordés par l'Etat, pour la reprise de l'activité économique et l'octroi des bonifications d'intérêts : 1° aux constructions d'habitations ; 2° aux industriels et commerçants.

Cette conférence était placée sous la présidence de M. le Préfet du Nord et avec la participation officielle des Chambres de Commerce du Nord et du Pas-de-Calais.

Parmi les personnalités présentes, signalons M. Gabriel, représentant M. le Préfet du Nord ; Dompsin, adjoint au maire, représentant M. Ch. Saint-Venant, député-maire de Lille ; Parmentier, depute du Nord ; Delecourt, président de la Federation des Fabricants de Ceramiques ; Marcy, secrétaire général du Comite de Propagande du Bâtiment ; Mercier, président du Syndicat des Metreurs et Vérificateurs ; Maillard et Sarrazin, présidents d'Associations d'Architectes ; Trystram, président de la Federation des Importateurs de Bois ; Wiart, représentant de la Chambre de Commerce ; Paquet et Guilloton, de la C. G. T. ; etc..

Ces bonifications viennent d'abord en aide aux industries pour la modernisation de leur outillage, compte tenu que la fabrication de cet outillage sera confiée dans la mesure du possible et par préférence aux constructeurs français.

Elles sont ensuite appliquées aux constructions d'habitations individuelles en vue de favoriser la reprise des industries du Bâtiment et les industries annexes, elles procurent en outre les nombreux avantages suivants :

Exonération de 50 % sur les droits de mutation exigés à l'achat des terrains en vue de la construction, à la condition que ces constructions soient édifiées dans le délai de deux ans à partir du jour de l'acte. Cette exonération est également applicable aux constructions achetées en vue de leur démolition et de leur remplacement par des constructions nouvelles.

Exoneration d'impôt foncier et de taxes locales pendant quinze ans sur les immeubles ainsi construits.

Exoneration sur les immeubles construits par les entrepreneurs eu vue de la revente. Dans ce cas, le prix du terrain supporte seul le paiement intégral des droits de mutation.

Les bonifications d'intérêts sur les constructions nouvelles peuvent s'appliquer dans deux cas bien précis :

1° Sur les capitaux empruntés ;

2° Sur les capitaux personnels investis dans les constructions.

M. Samama fait observer que ces bonifications ne s'appliquent qu'à concurrence de la valeur venale de la construction, terrain exclus. Etant donne un devis normalement établi, ces bonifications peuvent atteindre en moyenne 1,50 % du montant du devis estimatif des travaux.

M. Samama précise que les bonifications d'intérêts peuvent s'appliquer non seulement à des constructions nouvelles mais encore, quand il s'agit de capitaux empruntés, à des remises en etat, des transformations, des additions, des ameliorations dans le but d'apporter aux constructions existantes un confort moderne

Dans le cas ou il s'agit d'emploi de capitaux personnels, ces bonifications d'intérêts s'appliquent :

1° A tous les travaux de construction ou de reconstruction totale ou partielle d'immeubles a usage principal d'habitations (immeubles de rapport, villas, pavillons, locaux à usage mixte, logements ruraux) ;

2° A la transformation en immeuble à usage d'habitation d'un immeuble qui avait précédemment une autre destination ;

3° Les aménagements d'un immeuble améliorant les conditions de l'habitation ;

4° Les reparations d'immeubles plus ou moins vetustes, les travaux d'assainissement et de modernisation

Sont exclus des bonifications les travaux de simple entretien.

M. Samama insiste sur l'intérêt qu'il y a d'établir à sa plus juste valeur l'estimation des devis qui seront sévérement contrôles, car quel que soit le coût des travaux, les bonifications d'intérêts seront toujours calcules sur la valeur venale des immeubles construits.

En cas de vente des constructions ayant obtenu le service des bonifications d'intérêts, ces bonifications seront transmises aux acquéreurs.

Pour bien marquer l'activité des services des bonifications d'intérêts au Ministère de l'Economie Nationale, M. Samama énonce les chiffres suivants : actuellement, 5.000 demandes ont été reçues au Ministère et arrivent à la cadence de 40 à 50 par jour, ce qui représente en moyenne 200.000 francs de travaux par jour, 10 millions par mois, 2 milliards par an ou encore 2.200 logements par mois et 25.000 par an.

Il serait à souhaiter, laisse entendre M. Samama, que les industriels des régions très laborieuses constituent des sociétés de gérance en vue de la constitution des capitaux nécessaires à la construction de logements pour leurs ouvriers.

D'autre part, M. Samama fait observer que le Gouvernement s'est attaché à faire adopter une loi concernant le statut juridique des immeubles à locations multiples, immeubles de rapport divisés en appartements, dont la propriété reste exclusivement indépendante pour chaque propriétaire à l'égard des autres habitant le même immeuble de sorte que chaque bonification accordée s'attachera comme à un droit à chaque appartement.

En ce qui concerne la questions des îlots insalubres, M. Samama expose l'utilite de la création d'associations syndicales de propriétaires en vue de la démolition des îlots et de la reconstruction d'immeubles neufs. Ces opérations pourront bénéficier des avantages d'emprunt accordé aux collectivités publiques et, dans ce cas, proliter d'un intérêt d'environ 2,50 %.

Tous ces avantages énumérés succinctement sont mis dans le détail à la disposition des intéressés, au siège du Comité de Propagande des Industries du Bâtiment du Département du Nord, dont le siége est à Lille, 1, rue Denis-Godefroy.

L'allocution de M. Joncquet

Le président rappela le but de la réunion et de la conférence : « faire connaitre au grand public les dispositions prises par le Gouvernement pour sortir de la crise presente ».

« Le Gouvernement s'est persuadé que l'economie generale ne se relèvera qu'à la condition essenticlle de ranimer d'abord l'activite du Batiment.

» Il suffit, en effet, de rappeler que dans les periodes normales d'activite, les industries du Bâtiment occupaient un million 300.000 ouvriers, dont environ 340.000 pour les seuls travaux d'entretien ; en 1937, ces chiffres sont tombes respectivement a 657.000, dont 220.000 pour les travaux d'entretien.

» Dans la région du Nord de la France, l'activité du Bâtiment est tombée à 30 % de ce qu'elle était en 1930.

» Cette situation particulièrement catastrophique dans les industries du Bâtiment et qui représentent, ne l'oublions pas, un cinquieme de l'économie nationale, a sa repercussion dans toute l'activite du pays.

» Un tel état de choses, poursuit M. Joncquet, ne peut plus subsister sans risques graves et, tant au point de vue moral qu'economique, il est de toute urgence de prendre les moyens propres à y remedier ; le premier d'entre eux consiste à faire renaitre dans le pays le goût de la construction, qui constitue le patrimoine de la Nation. »

Le président expose les principaux obstacles auxquels se heurte l'industrie du Bâtiment, obstacles qu'il faut vaincre si l'on veut rendre l'activité à nos usines, à nos chantiers, à nos bureaux d'études par le retour au droit commun sur les loyers, par l'amélioration de la situation familiale, par la lutte contre les taudis et les ilots insalubres, par la diffusion des avantages de bonifications d'intérêts et allègements fiscaux accordés par l'Etat.

M. Trystram, au nom des importateurs de bois, tint à remercier M. Samama de l'exposé technique que ce dernier entreprit ensuite sur ces avantages des bonifications d'intérêts

L'exposé de M. Samama

Au cours de cette conférence, M. Samama, directeur du Service des Bonifications d'intérêts au Ministère de l'Economie Nationale, a exposé les avantages relatifs aux décrets-lois sur le régime de ces bonifications d'intérêts.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE DU 27 JANVIER

Les deux glaces. — André Vandecasteele, 26 ans, manœuvre à *Lille*, 21, rue des Trois-Mollettes, était ivre le 13 juin. Passant à proximité d'une maison, il brisa deux glaces. Pour bris de clôture et ivresse, Vandecasteele a été condamné à *2 mois d'emprisonnement* et 5 fr. d'amende.

Menaces. — Marguerite Thibaut, 41 ans, ménagère à *Houplines*, s'est prise de querelle, le 7 octobre 1938, avec Clovis Verhée et l'a menace de mort, en lui disant notamment : « Si tu fais partir les enfants de l'Assistance, j'achèterai un revolver et te tuerai ». Elle a été condamnée à 100 fr. d'amende avec sursis.

La pension alimentaire. — Condamné par arrêt de la Cour de Douai en date du 18 mars 1935, à servir à sa femme une pension alimentaire, Camille Duverdier, débitant à Robert-Espagne (Meuse) placé de la Gare, est resté plus de trois mois sans acquitter cette pension. Il a été condamné à *2 mois d'emprisonnement*

La montre. — Paul Ruiz, 29 ans, charbonnier à *Lille*, 29, rue du Curé-Saint-Sauveur, a dérobé une montre à la dame Drousart, le 18 juillet, 2 *mois d'emprisonnement* avec sursis.

Langage raffiné. — Paul Messlen, colporteur, sans domicile fixe, a outrage l'inspecteur de sureté Dubois, à *Roubaix*, lui disant notamment : « J'emm.. tous les agents ». *1 mois d'emprisonnement*

En livrant son pain. — Le 29 aout 1938, à Fâches-Thumesnil, Albert Deleneuville, 44 ans, comptable à Gondecourt, interpellait Gaston Vermersch, qui livrait son pain. Il y eut une discussion au cours de laquelle Deleneuville porta des coups au livreur. Celui-ci a obtenu 100 francs de dommages-intérêts. Deleneuville a été condamné à 50 fr d'amende.

Soyez en règle. — Pour n'avoir pas déclaré une arme à feu, Henri Blondel, 48 ans, noyauteur, 30, rue Edouard-Vaillant, a été condamné à 25 francs d'amende.

Dans la salle d'attente. — Effectuant une tournée dans les bâtiments de la gare de Lille, le 23 janvier, dans la soirée, un gardien de la paix interpella, dans une salle d'attente, le sieur Rene Nicaise, 28 ans, sans domicile fixe et lui réclama ses papiers. Nicaise répondit : « Si c'était un voleur, tu le laisserais courir » Poursuivi pour outrages et vagabondage, Nicaise a été condamné à *20 jours d'emprisonnement.*

Violents. — Deux mois avec sursis à Robert Messiaen, 28 ans, ébéniste à Tourcoing, rue des Courses, pour coups à Mathilde Lagneaux.

— Cinquante francs, pour même délit, à Cyrille Coquel, 42 ans, trieur, à Tourcoing, 5, rue des Frères Montgolfier.

Affaires diverses. — *Un mois* pour vagabondage et mendicité à Henri Rodier, 47 ans, sans domicile fixe.

— Dix jours avec sursis à Achille Koctelbergh, 31 ans, homme de peine à *Roubaix*, 25, rue Daubenton, qui a brisé la porte d'une chambre garnie, à Roubaix, le 24 septembre 1938.

— *Un mois d'emprisonnement* avec sursis à Elodie Antoinette, 40 ans, ménagère à *Lille*, 11, rue Jean-Jacques-Rousseau, et 15 jours avec sursis à Alfred Duquesnoy, 82 ans, manœuvre à Lille, même rue, pour escroquerie et abus de confiance. Antoinette Elodie avait en effet escroqué plusieurs personnes au moyen de manœuvres frauduleuses. En outre, elle avait, de complicité avec Duquesnoy, détourné une certaine somme d'argent au préjudice du Comité des Chômeurs de Lille

Le Réveil Illustré 20 Pages 0.50
paraît le MERCREDI
EN VENTE PARTOUT

DUNKERQUE

Les Chambres vont-elles amnistier les 42 ouvriers prévenus de faits de grève...

...et qui doivent comparaître vendredi devant le Tribunal Correctionnel ?

Ainsi que nous l'avons annoncé dès samedi matin, quarante-deux personnes doivent comparaître vendredi prochain devant le tribunal correctionnel pour faits de grève.

Rappelons toutefois que la Chambre siègera mardi pour délibérer au sujet d'un projet d'amnistie. Le Sénat pourra-t-il faire connaître son sentiment à ce sujet avant vendredi ? Telle est la question !

A TRAVERS LA VILLE

VOL A BORD DU « LINOIS »

M. André Pavie, 34 ans, capitaine au long cours, lieutenant à bord du vapeur « Linois », amarré au freycinet, 9 a signalé au commissariat du port qu'une somme de 750 francs, placée dans sa cabine avait disparu. La Sûreté enquête.

VOL DE CHARBON

Maurice Laure, 36, chômeur, 11, rue de Nieuport, a été surpris en flagrant délit de vol de charbon au préjudice de la maison Magne.

Les cours du marché

Les cours du marché ont été les suivants, hier : Beurre, 16 fr. la livre ; œufs blanc, 11 fr. ; œufs roux, 13 fr. les 13 ; poulets, 9 à 10 fr. la livre ; poules, 7 à 8 fr. ; lapins, 7,50 à 8 fr. la livre ; pigeons, 7 à 8 fr. pièce ; pommes de terre, 0.80 le kg ; choux verts, 3 fr. le kg ; choux-fleurs, 4 à 6 fr. pièce ; navets et carottes, 1 fr. la livre ; oignons, 1,75 à 2.75 le kg. ; chicons, 3 à 3,25 la livre ; salsifis, 4.50 la botte ; betteraves rouges, 1 fr. pièce ; cresson, 1 fr. la botte ; céleri, 1 fr. pièce ; poireaux, 1.50 à 3.50 suivant grosseur ; laitue, 1.25, 1.50 et 2.25 ; topinambours, 1.50 le kg ; pommes à cuire, 2.50 le kg. ; pommes du Canada, 3 fr. et 3.50 la livre ; oranges, 2 à 2.50 la livre ; mandarines, 2,25 à 2.50 la livre ; bananes 0.50 à 0.60 pièce ; citrons, 0.75 pièce

EN BELGIQUE

MENIN

DEUX COURAGEUX MENINOIS RÉCOMPENSÉS

Mardi 11 janvier 1938, à 11 heures, le marchand de lait M. Dekeyser laisait, avec son attelage, sa distribution quotidienne dans la rue Auguste Debunne lorsque le cheval prit le mors aux dents, alors que Mlle Marthe Dekeyser, agée de 17 ans, se trouvait sur la voiture.

M. Gustave Declerck, maçon, né à Menin le 17 mai 1893, demeurant dans la rue precitée, N° 38, s'élança vers le cheval emballé. Il fut entraîné et tomba enfin sous la charrette, se blessant gravement à la tête et fracturant la cuisse droite et le bras gauche. Le cheval fut arrêté à hauteur de la « salle Legia » par M. Georges Knockaert, 38 ans, demeurant Cité-Jardin « Notre Village ».

Il y a quelque temps, M. Gustave Declerck, qui n'est pas encore retabli, reçut la Medaille du fonds « Carnégie » S.M. le Roi vient de lui accorder la Medaille de 1re classe pour son courage et son dévouement, tandis que la Médaille de 3e classe était accordée à M. Georges Knockaert.

Chez les anciens Combattants. — Dimanche 29 courant, à 17 h., au local « Pavillon » réunion générale de la Fédération nationale des Combattants. M. Alfred Wallecan y prendra la perole. La réunion se terminera par une grande tombola.

A la Salle Légia. — Dimanche 29 janvier, le groupe artistique Portier, de Wattrelos, viendra interpréter en la Salle Légia, rue du Moulin St-Jean : « Dolly » et « La Pie Borgne ».

Au Cercle Ouvrier. — Dimanche 29 courant à 16 h. 30, en la salle des fêtes du Cercle Ouvrier, Grande Place aura lieu une phase du tournoi provincial de musique organisé par la Province.

Chez les classes moyennes. — Aujourd'hui dimanche, de 10 h. 30 à 11 h. 30, M. Dejaegere, membre de la Chambre des Représentants, se tiendra à la disposition des membres pour tous renseignements.

Un électricien fait une chute grave. — M. Irans Imer, agé de 39 ans, demeurant quai du Nord, 45, travaillait à la société d'électricité, lorsqu'en portant un isolateur, il fit une glissade et tomba se fracturant la jambe droite et se luxant le pied gauche.

Sport Nautique Meninois. — Dimanche 29 courant à 10 h. aura lieu en le local Parc Communal « Au Bois de Boulogne » une réunion générale de grand intérêt et où seront distribués les différents prix des championnats 1938. Il sera question également du prochain championnat de Belgique.

HERSEAUX

LE NOUVEAU GARDE CHAMPÊTRE

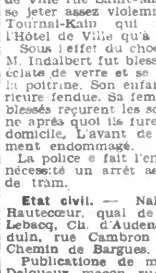

M. A. HOLVOET

Nous apprenons que M. Alois Holvoet, demeurant 61, rue du Crétinier, a été nommé garde-champêtre de la commune.

Né à Moën le 29 juillet 1910, le nouveau titulaire est sympathiquement connu à Herseaux, où il ne compte que des amis.

UN SUICIDE

Dans la matinée d'hier, on a retiré de la fosse bordant la ferme Decruynaere, au hameau du Petit Voisinage, le corps d'une femme, la nommee Leblanc Louisa épouse de Desir Clovis, nee à Wattrelos le 27 novembre 1899.

La malheureuse, qui était neurasthenique, a profité d'un moment de relâchement de la surveillance dont elle était l'objet de la part des siens pour mettre fin à ses jours. Elle laisse trois enfants. Les constatations ont été faites par le docteur Spinnewine et l'enquête a été menée par la gendarmerie d'Herseaux.

Il faut purger sa peine. — La gendarmerie d'Herseaux a arrêté le nommé Jérôme Vendenhende, 33 ans, manœuvre de maçon, domicilié à Mouscron, qui avait à purger une peine pour coups volontaires. Il a été conduit à la prison de Courtrai.

Cercle Horticole et Petit Elevage. — Aujourd'hui dimanche, à 16 h., réunion mensuelle au siège, café Emile Blomme, 31, rue Royale. Conference par M. Max Renard, et renouvellement de la Commission. A partir de 15 h., le secrétaire sera à la disposition des membres pour la délivrance des cartes pour 1939. La réunion se terminera par une brillante tombola

TOURNAI

2 BLESSÉS AU COURS D'UNE COLLISION ENTRE TRAM ET AUTO

Le soir vers 17 h., une auto conduite par M. Joseph Indalbert, industriel à Wasmes-Briffeil et dans laquelle avaient pris place sa femme et son enfant âgé de 8 ans, sortait du porche de l'Hôtel de Ville rue Saint-Martin quand elle alla se jeter assez violemment contre le tram Tournai-Kain qui ne doit s'arrêter à l'Hôtel de Ville qu'à titre facultatif.

Sous l'effet du choc qui fut assez rude, M. Indalbert fut blessé à la figure par des éclats de verre et se plaint de douleurs à la poitrine. Son enfant eut la lèvre inférieure fendue. Sa femme est indemne. Les blessés reçurent les soins du docteur Minne après quoi ils furent reconduits à leur domicile. L'avant de l'auto est sérieusement endommagé.

La police a fait l'enquête d'usage qui a nécessité un arrêt assez long du service de tram.

Etat civil. — Naissauces : Marcelle Hautecœur, quai de l'Arsenal ; Michel Lebacq, Cit. d'Audemarde ; Denise Beuduin, rue Cambron ; Jeanne Delwert, Chemin de Bargues.

Publications de mariages : Alphonse Delqueux, meçon, rue As Poids et Marie Comblez, s.p., m. rue. — Robert Definne, empl., rue Saint-Martin et Elisabeth Deheubourg, relieuse, rue des Récollets. — Alphonse Bouchez, carrier, à Gaurain-Ramecroix et Amélie Dupret, journalière, Chemin 24. — Adelin Salve, garçon restaurateur à Bruxelles et Delphina Wynant, vendeuse à Ternath. — Simon Langlet, candidat en sciences naturelles et médicales, Chaussée de Roubaix et Elise Simon, assistante sociale à Uccle. — Henri Etienne, chauffeur d'auto à Etterbeck et Raymonde Devaux, femme de ch